



COMMUNE DE SAINT MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL

Tél. : 02.99.07.57.22

Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

<http://www.saintmalonsurmel.fr/>

Envoyé en préfecture le 27/07/2020

Reçu en préfecture le 27/07/2020

Affiché le

ID : 035-213502909-20200723-D_20200723_06-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2020

Date de convocation : 10 juillet 2020

Conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 11

L'an deux mil vingt, le vingt-trois juillet, à vingt heures quarante minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE METAYER, Maire.

Étaient présents : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.

Et les conseillers suivants : Mme Marie-France AQUET, Mme Nathalie BÛLARD, M. Hervé DREUSLIN, Mme Typhaine FIEURGANT, Mme Sonia HUBY et M. Jean-Michel TEYSSIER.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Excusés : M. Pierre BASTARDIE, M. Erwan BRIAND, Mme Erell LISSILLOUR, Mme Catherine PUISSEGUR et M. Freddy THOMAS.

Procuration : Pierre BASTARDIE à Marie-France AQUET, Catherine PUISSEGUR à Typhaine FIEURGANT et Freddy THOMAS à Gilles LE MÉTAYER.

Secrétaire de séance : Mme Marie-France AQUET.

2020-07-23/06 – PROPOSITION DE CANDIDAT : ÉLECTION AU SMICTOM

Le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il convient de proposer deux candidats pour l'élection au SMICTOM.

En effet, la compétence « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » a été déléguée à la communauté de communes. Celle dernière est donc la seule habilitée à désigner les délégués.

Conformément aux articles L 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégués sont élus au scrutin à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative.

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats.

Mme Brigitte PIERRARD et Mme Sonia HUBY sont candidates.

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

À déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

– Mme Brigitte PIERRARD, née le 19/08/1955, domiciliée à Saint Malon sur Mel, 2 rue de la Forge : 11 voix, ayant obtenu la majorité absolue, elle a été proclamée déléguée.

– Mme Sonia HUBY, née le 16/01/1978, domiciliée à Saint Malon sur Mel, 7 Le Cormier : 11 voix, ayant obtenu la majorité absolue, elle a été proclamée déléguée.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Gilles Le Métayer

